

FLASH - INFOS

Votre Comité vous donne quelques informations avant le départ en vacances :

-Les Déchets Verts

Pour mémoire : Ramassage tous les mardis d'avril à novembre,
Un mardi sur deux de décembre à mars.

Déposer les déchets seulement le lundi soir après 18H sur les trottoirs (petits fagots, sacs ouverts) et en quantité limitée (10 au maximum), sinon tout ne sera pas ramassé.

A partir du mois de septembre, des sacs pour végétaux « officiels » vous seront remis gratuitement, 5 par maison (et un peu plus pour les terrain les plus grands) . Ces sacs sont réutilisables et devront remplacer vos sacs en plastique. Un chariot pour transporter les sacs sera disponible (coût env. 30 € T.T.C.). Monsieur P. Allemand, 10 Square des Belles Feuilles, Tél. 01 30 56 61 53 en tient un modèle à votre disposition, et se chargera de la distribution des sacs. Cette opération-pilote se place dans le cadre des efforts de la Mairie en vue d'un meilleur contrôle des coûts qui sont facturés à la Commune par la végéterie chargée de la destruction des déchets verts.

- La Végétation

Pour mémoire : Les trottoirs sont réservés aux piétons, promeneurs et handicapés !

Ne laissez pas envahir les trottoirs par les haies, arbres, fleurs (rosiers), mauvaises herbes etc. **IL FAUT TAILLER REGULIEREMENT** en hauteur et aussi en largeur. Il faut absolument dégager les lampadaires et les panneaux indicateurs.

D'une manière générale, les propriétaires se plaignent de la trop grande hauteur des haies (ou des arbres) de leurs voisins, mais n'osent pas le leur dire.....

Eviter également d'envahir les trottoirs avec vos voitures. MERCI !

- La Télévision

Deux chaînes qui sont maintenant diffusées en numérique sont à nouveau disponibles sur notre réseau de télévision, après addition de quelques équipements :

- RAI –UNO
- BBC WORLD

Et Bonnes Vacances à tous et à toutes.....

N'oubliez pas de prévenir la Gendarmerie de Noisy-Le-Roi de vos absences, (voir le formulaire dans le dernier bulletin municipal, Le Grand Angle).